



CRISE ÉNERGÉTIQUE :

ISOLATION DES MURS, TOITURE & POMPE À CHALEUR

On vous dit tout !

Non, il ne s'agit pas des traditionnels « Plan d'Action Commercial », mais bel et bien de Pompe À Chaleur !

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le sujet était en effet à l'ordre du jour de la dernière commission de suivi de l'**Accord Logement**. Cet accord comporte des dispositions relatives à l'accompagnement des postières et postiers dans leurs démarches d'amélioration de la performance énergétique de leur logement (*isolation des murs, toiture et installation de pompe à chaleur*).

Bilan arrêté : Seulement 29 dossiers ont été déposés depuis la signature de l'accord, tous concernant l'achat de pompes à chaleur.

LE CONSTAT DE LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE :

Ce chiffre est **nettement insuffisant**. Cela prouve que le dispositif est resté trop confidentiel auprès des équipes et des cadres.

CE DISPOSITIF VOUS PERMET POURTANT :

- **Un accompagnement sur-mesure :** De vous faire assister dans un domaine techniquement et administrativement complexe, dans lequel peuvent en plus évoluer des prestataires peu fiables.
- **Une aide financière directe :** Bénéficiez d'un abondement de 500 € via les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) pour un cadre. L'octroi de cette aide est soumis à l'accord préalable du service logement.

VOUS PENSEZ ÊTRE CONCERNÉS ?

La CFE-CGC Groupe La Poste vous fait gagner du temps et vous communique directement la **fiche pratique** éditée par le **Service Logement**.

Défense de votre pouvoir d'achat :
la CFE-CGC Groupe La Poste sera toujours là !



100% CADRES

100% VOUS

Abondement Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)

La Poste

✓ Conditions	✓ Travaux éligibles
- CDI ≥ 1 an ou fonctionnaire - Résidence principale ≥ 2 ans - Travaux par pro *RGE - Abondement : **SBB < 25 600 € → 1000 € SBB > 25 600 € → 500 € * professionnel certifié « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE) ** Salaire de Base Brut	- Isolation murs/toiture - Pompe à chaleur (hors hybride) - Chaudière biomasse

✓ Comment faire la demande

1. <https://bonification.economiedenergie.fr>
2. Email + identifiant RH
3. Inscription Prime Énergie EDF
4. Dossier → vérification → versement

Jusqu'à 1000 € en plus des primes CEE

Pour tous renseignements

Ligne EDE dédiée aux postiers :
01 81 69 81 54

Mail : bonificationede.logement@laposte.fr

